



SmageAa

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2007

WIZERNES

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

Adoption du compte rendu de la séance du 03 Septembre 2007

ADMINISTRATION GENERALE

- N° 1 - désignation d'un Secrétaire de Séance
- N° 2 - débat d'orientation budgétaire
- N° 3 - tableau des effectifs – augmentation du temps de travail

RAPPORTEUR

M. DENIS
M. DENIS
M. DENIS

INONDATION

- N° 4 – mobilisation du champ d'expansion des crues – convention de constitution de réserves foncières compensatoires avec la SAFER

M. MEQUIGNON

RESSOURCES QUALITE MILIEUX

- N° 5- plan de gestion – cartographie des habitats piscicoles – recrutement d'un(e) stagiaire

M. DUCROCQ

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2007

Question n° 1

ADMINISTRATION GENERALE : Désignation d'un secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A cet effet M. DUCROCQ a été désigné par vote à bulletins secrets pour remplir les fonctions de Secrétaire, assisté des services du Syndicat pour rédiger le procès-verbal de séance, et mener les opérations de vote et de tenue du registre des délibérations.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2007

Question n° 2

ADMINISTRATION GENERALE : Débat d'orientation budgétaire

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Etape incontournable dans les communes de plus de 3500 habitants et les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants, le Débat d'Orientation Budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois avant le vote du Budget Primitif.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- ▶ de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le Budget Primitif,
- ▶ d'être informée sur l'évolution de la situation financière du SmageAa.

Il donne également aux élus, la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Après délibération, le débat d'orientation budgétaire est approuvé à l'unanimité.

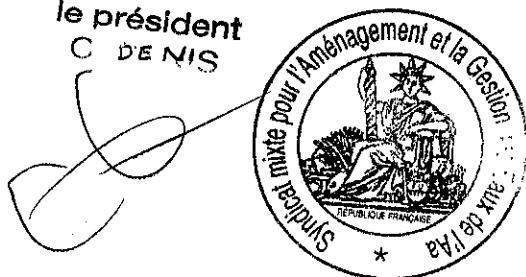
REÇU LE

22 NOV. 2007

**DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU**

22 NOV. 2007

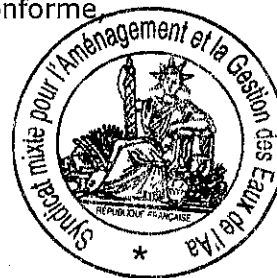
**le président
C DENIS**



Pour extrait conforme
Le président,
C. DENIS



A handwritten signature of C. Denis.



**REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le**

19 NOV 2007

COMITE SYNDICAL DU 12 NOVEMBRE 2007

**A 18h30 à la salle de réunions de la
Mairie de WIZERNES**

a) Présents

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel HERBERT, Pierre LECERF, Jean PAYEN délégués
titulaires.*

*Messieurs Francis BERQUEZ, Pierre EVRARD, Louis DEVULDER, Jean-Luc HOCHART,
Marie LEFEBVRE, Jean VIEILLARD délégués suppléants.*

**b) Excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou
suppléant**

*Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur
Francis DHALLEINE, Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire ayant donné pouvoir
à Monsieur Claude DEVULDER, Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire ayant
donné pouvoir à Monsieur Claude DELANNOY, Monsieur Guy CATOEN délégué titulaire
ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Monsieur Gilbert CHIQUET délégué
titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Monsieur Daniel HERBERT
délégué titulaire ayant donné pouvoir après son départ en cours de séance à Madame
Marie LEFEBVRE, Monsieur Pierre LURETTE délégué titulaire ayant donné pouvoir à
Monsieur Jacques BERTELOOT, Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire ayant
donné pouvoir à Monsieur Pierre EVRARD, Monsieur Bertrand PETIT délégué titulaire
ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON,*

c) absents non remplacés

*Messieurs André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL, Jean-Jacques DELVAUX,
Josse HEUMEZ.*

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était
de : 18



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2008

En 2007 : Les projets du SmageAa prennent toute leur dimension.
Pour 2008 : Faire vivre et faire connaître l'ampleur de nos projets.

Au cours de l'année 2007, les projets du SmageAa ont pris toute leur dimension : Le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues a été établi et acté ; le plan de gestion de l'Aa et ses affluents est en voie d'être déclaré d'intérêt général. Pour les années à venir, les engagements pris en 2007 sont fondamentaux.

Perspectives 2008

Les actions qui pourront être menées par l'équipe du SmageAa sont dans la lignée de la délibération prise de 21 février 2007 et approuvant les orientations pour 2007 et les années suivantes.

Inondation

En matière de lutte contre les inondations, le comité syndical s'est engagé à mettre en œuvre le programme qui traite au mieux une crue du type de celle de mars 2002 par des ouvrages de mobilisation du champ d'expansion des crues. Les étapes à venir sont :

- ▶ l'engagement de la concertation, avec les propriétaires et exploitants des sites puis avec la population d'une façon plus générale,
- ▶ les démarches foncières : acquisition ou mise en place d'une servitude selon les résultats de l'étude foncière,
- ▶ en parallèle, la conception technique des aménagements au niveau avant-projet puis projet,
- ▶ sur la base de ces définitions techniques, les procédures administratives : autorisation, étude d'impact, ...

En complément à ces aménagements préventifs en fond de vallée, le SmageAa va poursuivre les actions complémentaires :

- ▶ Accompagnement des communes volontaires pour l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde, et l'information préventive,
- ▶ Résorption de désordres hydrauliques locaux, à la demande des communes ou intercommunalités, par réalisation des études d'avant-projet, et accompagnement technique pour mener à bien les projets.
- ▶ + cf. volet agricole et rivière

Sur le volet agricole, l'animateur poursuit le développement du projet retenu dans le cadre de l'appel à projets du MEDD en 2006. En 2008, il établira les plans d'action en partenariat avec les acteurs des sites pilotes. Faute d'outils financiers nationaux durables, l'animation est rendue difficile. En 2007, le SmageAa a remis en place un fonds d'aide pour l'implantation de diguettes végétales. Ce fonds sera utilisé de façon complémentaire avec celui existant au PNR et permettant notamment la mise en place de haies.

Milieux

Le travail fait en 2006 et 2007 pour créer le plan de gestion de l'Aa et de ses affluents a été considérable. Il vise à ce que l'Aa atteigne le "bon état écologique" en 2015 tel que le préconise la Directive Cadre européenne sur l'Eau. Pour cela, il définit pour 10 ans tous les travaux d'entretien nécessaires, en y associant des projets d'aménagement qui permettront d'améliorer la qualité du milieu.

Grâce à la Déclaration d'Intérêt Général, l'intervention sur les terrains privés se fera en toute légitimité.

A notre connaissance, c'est la première fois sur le bassin Artois-Picardie qu'un programme aussi complet est mis en place.

En 2008, l'entretien se poursuit comme les années précédentes et sur la base de ce qui est prévu au plan de gestion. En juin, nous pourrons fêter, avec le PNR, les 10 ans de l'équipe permanente d'entretien de l'Aa.

En parallèle, une étude pour le rétablissement de la libre circulation piscicole est menée (lancée en 2007), ainsi que la première étape de l'évaluation écologique externe du plan de gestion.

La DIG obtenue, le technicien pourra développer, en partenariat avec les acteurs locaux, et notamment les sociétés de pêche et les exploitants riverains de la rivière, la mise en place des petits aménagements à vocation piscicole.

La coordination de la lutte contre le rat musqué à l'échelle du bassin versant se poursuit, dans un contexte d'incertitude vis-à-vis de l'avenir de la lutte chimique.

Marais

Les projets d'amélioration du fonctionnement hydraulique des casiers par l'ASAMA sont suspendus dans l'attente du retour du secrétaire, Raymond Wartelle.

De notre côté, les stations limnimétriques vont être installées sur trois casiers maraîchers. Ces stations nous fourniront des données précieuses pour l'observatoire du niveau d'eau que nous pourrions mettre en place en 2008.

Par ailleurs, le projet d'acquisition d'un chaland pour l'entretien des secteurs peu accessibles du marais est toujours en cours avec le groupe de travail marais du Parc naturel régional et de la CASO.

Aspects généraux

En 2008, il est souhaitable de développer notre stratégie de communication :

- ▶ A l'intérieur du territoire, pour faire connaître ce que fait et prévoit de faire le SmageAa, pour faciliter la concertation pour la mobilisation du champ d'expansion des crues, pour aider à la sensibilisation des acteurs locaux qui peuvent s'engager dans nos programmes : lutte contre l'érosion, plantation des berges, ...
- ▶ A l'extérieur du territoire : pour faire connaître à nos partenaires et financeurs ce que nous faisons, participer aux échanges d'expérience avec d'autres territoires de S.A.G.E., ... La demande de qualification en Etablissement Public Territorial de Bassin répond à cet objectif.

La création de supports écrits, mais aussi d'un site Internet du SmageAa, et de supports visuels de terrains (panneaux) sera engagée.

Perspectives budgétaires

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

| | 2004 ¹ | 2005 | 2006 | 2007 |
|----------------------------|-------------------|-----------|-----------|------------------------|
| Dépenses de fonctionnement | 272 335 € | 384 374 € | 418 897 € | 458 017 € ² |
| Evolution depuis n-1 | / | + 41 % | + 9 % | + 9 % |

En 2007, les dépenses de fonctionnement ont encore légèrement augmenté. Les dépenses courantes sont pourtant largement maîtrisées, comme annoncé en 2006. L'augmentation est due à deux causes :

¹ Année incomplète (à partir du 16 février)

² Montant provisoire (tout ce qui est mandaté + engagements + estimation salaires et indemnités)

- ▶ les frais obligatoires engagés pour la Déclaration d'Intérêt Général du plan de gestion de l'Aa et ses affluents. Au 23 octobre 2007, ils s'élèvent à près de 17 000 € ; et il faut encore prévoir environ 5 000 € pour la fin de la procédure. Ces frais sont en partie subventionnés par l'Agence de l'Eau.
- ▶ Les frais de remplacement des agents absents (3 % des dépenses actuelles) : congé maternité et arrêts de travail. Une réflexion est en cours sur les arrêts de travail, qui toutefois sont largement imputables aux conditions de travail en extérieur.

Pour 2008, les besoins courants seront stables. Les charges à caractère général le seront également. Toutefois, les démarches liées à la problématique foncière de la mobilisation du champ d'expansion des crues pourront entraîner certains frais imputés au budget de fonctionnement. En effet, en cas d'acquisition des parcelles, les frais pourraient être imputés au budget d'investissement, mais pas dans le cas où le choix du SmageAa se porterait sur la servitude de surinondation.

Par ailleurs, les prestations d'évaluation écologique du plan de gestion et d'étude de rétablissement de la libre circulation piscicole seront comprises dans les dépenses de fonctionnement.

Pour les charges salariales et indemnités, il n'est pas prévu de modifier les effectifs du SmageAa. Ainsi ne seront prévues que les augmentations statutaires et les possibilités d'augmenter le personnel par le régime indemnitaire en fonction de leur investissement dans leur mission.

Enfin, il n'est pas prévu d'endettement pour 2008. Il n'y aura donc pas de charges financières. Cette possibilité pourra toutefois être envisagée, notamment selon le choix et l'avancement de la stratégie foncière pour la mobilisation du champ d'expansion des crues.

Recettes de fonctionnement

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Recettes de fonctionnement | 944 357 € | 613 629 € | 638 105 € | 671 665 € |
| Evolution depuis n-1 | / | - 35 % | + 4 % | + 5 % |

Les recettes de fonctionnement sont constituées des participations des collectivités adhérentes et des subventions de fonctionnement demandées par opération.

Cette année 2007 encore, elles ont légèrement augmenté du fait que d'importantes opérations subventionnables ont été lancées (plan de gestion). De même, ces recettes sont toujours largement supérieures aux dépenses (+ 47 %), ce qui permet de constituer une réserve pour les investissements à venir, notamment en terme d'aménagement de lutte contre les inondations.

Le maintien des participations de chaque structure adhérente est prévu au même niveau que les années précédentes. L'excédent permettra toujours de compléter la réserve de trésorerie nécessaire aux investissements.

De même, les partenaires institutionnels seront sollicités pour des subventions sur chaque programme qui pourra les concerner.

Section d'investissement

Dépenses d'investissement

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|---------------------------|----------|----------|----------|------------------------|
| Dépenses d'investissement | 54 407 € | 80 188 € | 48 655 € | 145 524 € ³ |
| Evolution depuis n-1 | / | + 47 % | - 39 % | + 200 % |

Les dépenses d'investissement ont largement augmenté en 2007. Ces dépenses sont essentiellement constituées de la fin des premières phases de maîtrise d'œuvre. Elles

³ dépenses mandatées au 23/10/07

annoncent les premiers travaux (désordres hydrauliques locaux, mobilisation du champ d'expansion des crues et études connexes : topographie, géotechnique).

Au 23 octobre 2007, plusieurs engagements de dépenses semblent pouvoir être réalisés avant la fin de l'année : implantation des stations limnimétriques dans le marais, matériel informatique et mobilier de la salle de réunion, ...

Programme d'investissement

En 2008, les phases de maîtrise d'œuvre se poursuivent, notamment pour la mobilisation du champ d'expansion des crues. Ces phases de conception se feront en parallèle des démarches de concertation, de négociation foncière, et de procédure administrative d'autorisation des travaux. Ainsi, quelque soit le choix du comité syndical, les dépenses d'investissement comprendront en 2008 des acquisitions foncières, au moins pour l'emprise des ouvrages.

Dans le cas de conditions très favorables, notamment foncières, la réalisation des premiers ouvrages en 2008 n'est pas exclue.

En ce qui concerne le moulin Snick, les travaux de mise en place de la passe à poisson et de stabilisation du seuil devraient pouvoir se faire dès que les conditions hydrauliques seront favorables.

Recettes d'investissement

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|---------------------------|------|-----------|-----------|-----------|
| Recettes d'investissement | / | 685 422 € | 311 044 € | 280 054 € |

A la recette 2007, il faut ajouter 780 083 € en réserve qui sont disponibles pour des investissements futurs.

Les recettes d'investissement comprennent notamment des subventions d'investissement sur les études hydrauliques, de l'Agence de l'Eau et la Région.

Financement des investissements

La trésorerie actuelle et les recherches de subvention permettront de réaliser les investissements envisagés.

Toutefois, en fonction de l'avancement des opérations, le recours à l'emprunt sera envisagé.

Conclusion

La structure du budget du SmageAa évolue vers ce qui avait été annoncé au départ : avec d'un côté, des dépenses de fonctionnement strictement maîtrisées, et de l'autre, des dépenses d'investissement qui se développent pour des opérations concrètes.

RT
24 NOV. 2007

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2007

Question n° 3

ADMINISTRATION GENERALE : tableau des effectifs - augmentation du temps de travail

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant l'augmentation de la surface de bureaux du fait de la transformation de l'atelier en salle de réunion,

Le Président propose à l'assemblée

L'augmentation du temps de travail du poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe du service "entretien des bureaux du SmageAa", emploi permanent à temps non complet à raison de 2h30 par semaine au lieu de 2h par semaine à compter du 1^{er} octobre 2007.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} octobre 2007

| Cadre d'emploi | Effectif à temps complet |
|--|------------------------------|
| Ingénieur territorial | 1 |
| Techniciens territoriaux | 2 |
| Secrétaire de mairie | 1 |
| Adjoints technique 2 ^{ème} classe | 4 |
| Cadre d'emploi | Effectif à temps non complet |
| Adjoint technique 2 ^{ème} classe | 1 (2h30 hebdomadaire) |

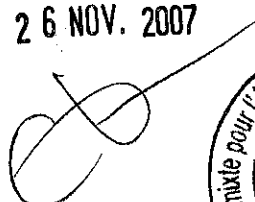
Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommés dans cet emploi sont prévus au BP 2007 chapitre 012 article 64111

Après délibération, le Comité Syndical accepte la modification du tableau des effectifs

Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

26 NOV. 2007



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

19 NOV. 2007

COMITE SYNDICAL DU 12 NOVEMBRE 2007

**A 18h30 à la salle de réunions de la
Mairie de WIZERNES**

a) Présents

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE,
Jacques DRIEUX, Daniel HERBERT, Pierre LECERF, Jean PAYEN délégués titulaires.*

*Messieurs Francis BERQUEZ, Pierre EVRARD, Louis DEVULDER, Jean-Luc HOCHART, Marie
LEFEBVRE, Jean VIEILLARD délégués suppléants.*

b) Excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant

*Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis
DHALLEINE, Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur
Claude DEVULDER, Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur
Claude DELANNOY, Monsieur Guy CATOEN délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur
Christian DENIS, Monsieur Gilbert CHIQUET délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur
Francis DUCROCQ, Monsieur Daniel HERBERT délégué titulaire ayant donné pouvoir après son
départ en cours de séance à Madame Marie LEFEBVRE, Monsieur Pierre LURETTE délégué
titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques BERTELOOT, Monsieur Jean-Claude NOEL
délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Pierre EVRARD, Monsieur Bertrand PETIT
délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON,*

c) absents non remplacés

*Messieurs André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL, Jean-Jacques DELVAUX, Josse
HEUMEZ.*

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de : 18



Question n° 4

INONDATION: mobilisation du champ d'expansion des crues – convention de constitution de réserves foncières compensatoires avec la SAFER. Reçu en SOUS-PRÉFECTURE de SAINT-OMER, le

RAPPORTEUR : Monsieur MEQUIGNON

19 NOV. 2007

Par délibération du 3 septembre dernier, le comité syndical du SmageAa a approuvé le lancement d'un programme d'aménagement pour la mobilisation du champ d'expansion des crues comprenant 10 à 13 sites à aménager. Ces sites couvrent une superficie de 112 à 120 ha.

La politique foncière du SmageAa sera arrêtée suite aux résultats de l'étude foncière pré-opérationnelle menée par la SAFER. En effet, si l'acquisition de l'emprise des digues est indispensable, le reste de l'emprise du site peut soit être acquis, soit être soumis à une servitude de rétention temporaire des eaux. Aux vues de l'étude, le comité syndical sera amené à se prononcer sur la solution la plus opportune. Cette étude devrait nous être présentée avant la fin de l'année 2007.

Dans cette attente et afin de profiter des opportunités foncières existantes à proximité des sites, la SAFER nous propose d'ores et déjà de constituer des réserves foncières compensatoires.

Deux opportunités nous ont été présentées à proximité des sites prioritaires (1, 5 et 6) du programme de V2R (St-Martin d'Hardinghem – Fauquembergues – Renty). Ces deux opportunités représentent environ 21,5 hectares ; alors que les trois sites regroupent environ 35 hectares.

Aucune parcelle n'est dans l'emprise des sites mais leur acquisition permettrait de faciliter la négociation amiable en permettant des échanges de terre. Les échanges se feront au prorata de la valeur des terres.

| Opportunités en cours | superficie | prix de revient | dont prix principal d'acquisition + frais d'acquisition |
|-----------------------|-------------|-----------------|---|
| H. PRUVOST | 21ha14a67ca | 208 345,22 € | 187 132,00 € |
| B. SENECHAL | 52a19ca | 7 549,75 € | 5 300,00 € |

Démarche proposée :

- ▶ La SAFER sera informée de la localisation des 13 sites du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues du SmageAa.
- ▶ Nous lui demanderons d'informer le président pour tout projet de vente à sa connaissance se situant dans un périmètre de moins de 20 km des sites (proposition de mise en réserve). Aucune recherche active ne sera effectuée à ce stade ; il s'agit simplement de saisir les opportunités.
- ▶ Le président réunira le bureau pour se prononcer sur l'intérêt de saisir l'opportunité ou non selon l'état de la parcelle, sa localisation, son prix...
- ▶ Le président informera la SAFER de la décision du bureau : demande d'intervention ou non.
- ▶ Dans le cas de l'accord par les instances décisionnelles de la SAFER pour la mise en réserve, le SmageAa, comme prévu dans le projet de convention, assurera le

préfinancement de l'opération par versement du prix de revient des biens mis en réserve.

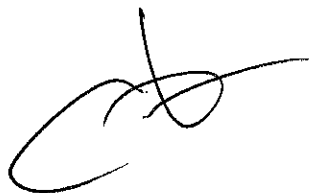
- ▶ Pendant la durée du stockage, les biens mis en réserve seront occupés précairement. Les produits de cette occupation seront encaissés par la SAFER en contrepartie du règlement des charges pesant sur les biens.
- ▶ Les terrains pourront être échangés pour des parcelles plus propices au projet.

La convention pourra être modifiée ou complétée par avenant à l'issue de l'étude foncière préopérationnelle.

Après délibération et à l'unanimité, le comité syndical :

- ▶ autorise le président à signer la convention de constitution de réserves foncières compensatoires dans le cadre d'opportunités à proximité des sites retenus dans le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues.
- ▶ donne pouvoir au bureau de décider de la mise en réserve foncière au fur et à mesure des opérations présentées par la SAFER, dans la limite des crédits inscrits à l'opération 103 "mobilisation du champ d'expansion des crues"
- ▶ autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires au préfinancement des biens mis en réserve, conformément aux décisions qui seront prises par le bureau.
- ▶ autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires au préfinancement de la mise en réserve des opérations "ferme Pruvost sur Fauquembergues" et "parcelles Sénéchal sur St-Martin d'Hardingham"

Pour extrait conforme,
le président,
C. DENIS



DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

27 NOV. 2007



le président
C. DENIS



COMITE SYNDICAL DU 12 NOVEMBRE 2007

**A 18h30 à la salle de réunions de la
Mairie de WIZERNES**

Reçu en SOUS-PRÉFECTURE
de SAINT-OMER, le

19 NOV. 2007

a) Présents

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel HERBERT, Pierre LECERF, Jean PAYEN délégués
titulaires.*

*Messieurs Francis BERQUEZ, Pierre EVRARD, Louis DEVULDER, Jean-Luc HOCHART,
Marie LEFEBVRE, Jean VIEILLARD délégués suppléants.*

**b) Excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou
suppléant**

*Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur
Francis DHALLEINE, Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire ayant donné pouvoir
à Monsieur Claude DEVULDER, Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire ayant
donné pouvoir à Monsieur Claude DELANNOY, Monsieur Guy CATOEN délégué titulaire
ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Monsieur Gilbert CHIQUET délégué
titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Monsieur Daniel HERBERT
délégué titulaire ayant donné pouvoir après son départ en cours de séance à Madame
Marie LEFEBVRE, Monsieur Pierre LURETTE délégué titulaire ayant donné pouvoir à
Monsieur Jacques BERTELOOT, Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire ayant
donné pouvoir à Monsieur Pierre EVRARD, Monsieur Bertrand PETIT délégué titulaire
ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON,*

c) absents non remplacés

*Messieurs André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL, Jean-Jacques DELVAUX,
Josse HEUMEZ.*

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était
de : 18

◀▶▶▶



RECU LE

24 NOV. 2007

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2007

Question n° 5

RESSOURCE QUALITE MILIEU : Plan de gestion de l'Aa et ses affluents - cartographie des habitats piscicoles – recrutement d'un(e) stagiaire

RAPPORTEUR : Monsieur DUCROCQ

Le SmageAa, à travers son plan de gestion de l'Aa et de ses affluents, souhaite réaliser une cartographie des habitats piscicoles sur les cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole. Cette cartographie permettra de déterminer les lieux les plus propices à la reproduction des espèces de poissons, leurs capacités de production et ainsi apporter des éléments complémentaires aux différents programmes du plan de gestion (Rétablissement de la libre circulation piscicole et restauration des habitats aquatiques).

Compte tenu de la charge de travail nécessaire, il est proposé de recruter un stagiaire de niveau Bac+5 sur une longue durée (6 mois). Ce stage se fera de février à juillet voire août 2008.

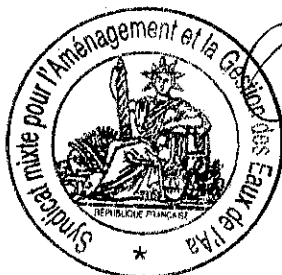
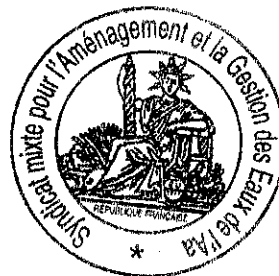
Après délibération et à l'unanimité, le Comité Syndical autorise :

- ▶ le président ou la directrice à signer la convention de stage
- ▶ l'engagement des dépenses inhérentes à cette étude
- ▶ le remboursement des frais de déplacements au stagiaire sur la base du décret n°90-437 du 28 mai 1990
- ▶ l'utilisation des véhicules du SmageAa
- ▶ le versement d'une indemnité de stage dans la limite définie par la loi et la convention de stage (1/3 du Smic par mois soit 379,17€ en 2007)

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

26 NOV. 2007

Pour extrait conforme,
Le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

19 NOV. 2007

COMITE SYNDICAL DU 12 NOVEMBRE 2007

**A 18h30 à la salle de réunions de la
Mairie de WIZERNES**

a) Présents

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Jacques BERTELOOT, Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON vice-présidents,
Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis
DHALLEINE, Jacques DRIEUX, Daniel HERBERT, Pierre LECERF, Jean PAYEN délégués
titulaires.*

*Messieurs Francis BERQUEZ, Pierre EVRARD, Louis DEVULDER, Jean-Luc HOCHART, Marie
LEFEBVRE, Jean VIEILLARD délégués suppléants.*

b) Excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant

*Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur Francis
DHALLEINE, Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire ayant donné pouvoir à
Monsieur Claude DEVULDER, Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire ayant donné
pouvoir à Monsieur Claude DELANNOY, Monsieur Guy CATOEN délégué titulaire ayant
donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Monsieur Gilbert CHIQUET délégué titulaire
ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ, Monsieur Daniel HERBERT délégué
titulaire ayant donné pouvoir après son départ en cours de séance à Madame Marie
LEFEBVRE, Monsieur Pierre LURETTE délégué titulaire ayant donné pouvoir à Monsieur
Jacques BERTELOOT, Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire ayant donné pouvoir à
Monsieur Pierre EVRARD, Monsieur Bertrand PETIT délégué titulaire ayant donné pouvoir
à Monsieur Alain MEQUIGNON,*

c) absents non remplacés

*Messieurs André BAES, Jean-Michel BOUHIN, André BULTEL, Jean-Jacques DELVAUX,
Josse HEUMEZ.*

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
18

